

27.03.2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retour sur le Conseil Municipal du lundi 26 juin 2017

Un conseil municipal à l'ordre du jour particulièrement dense s'est tenu hier soir à Mérignac. La ville renforce notamment son statut de capitale aéronautique en votant une étude de faisabilité aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine, de Bordeaux Métropole et d'industriels afin de créer sur la commune une cité des savoir-faire aéronautiques et spatiaux développée par Aérocampus Aquitaine. Mérignac confirme également son leadership en matière de développement durable par plusieurs mesures : extinction de l'éclairage public entre 1h30 et 5h du matin, participation au capital d'Enercoop Aquitaine, et soutien à la filière vélo.

Présentation du compte administratif : 2016, année de la mutualisation des services

L'exercice 2016 se caractérise par la poursuite du désendettement de la commune. On peut constater une baisse du volume des investissements par rapport à 2015. Cette baisse est à relativiser : la moyenne des dépenses d'équipements sur les trois premières années du mandat (2014 – 2016) est supérieure à celle du mandat précédent (13 millions par an en moyenne en 2014 – 2016 contre 12,4 millions par an de 2008 à 2013). Les dépenses ont été couvertes à 51% par de l'autofinancement. Sur le plan du fonctionnement, l'année 2016 est spécifique puisqu'elle correspond à la première année de mutualisations et de transferts vers la Métropole. Par rapport à 2015, on note une baisse importante de la part des charges de personnel sur l'ensemble des charges de fonctionnement (54% contre 63% en 2015). En terme plus qualitatifs, certains effets sont déjà notables du fait de la mutualisation : modernisation des outils informatiques, accès à une expertise renforcée, mise en commun de certains moyens entre communes, modernisation des procédures.

Mérignac prépare la création d'une cité de l'aéronautique

AEROCAMPUS Aquitaine a engagé une réflexion sur une extension de son activité de formation au plus près des industriels de l'aéronautique, à Mérignac, au nord de l'aéroport. Cette extension pourrait s'organiser en plein cœur de l'Opération d'Intérêt métropolitain (OIM) et devenir un lieu vitrine des savoir-faire aéronautiques et spatiaux. Elle rassemblerait les collections du conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine, une vitrine des technologies développées par Dassault, Thalès et Ariane Group ainsi qu'une offre de tourisme industriel pour déboucher sur une véritable cité de l'aéronautique unique en son genre.

AEROCAMPUS Aquitaine propose donc de mener à bien une étude sur la faisabilité de ce lieu, complémentaire de l'étude menée en 2015 par Cap sciences, dont l'objectif est de déboucher sur le modèle économique possible d'une telle cité de l'aéronautique et du spatial aquitain. Le site d'implantation de ce projet, dit Coeur Aéroparc Est, appartient à Bordeaux Métropole en majeure partie mais également à la Ville de Mérignac qui a été sollicitée pour co-financer, avec d'autres acteurs (région Aquitaine, Bordeaux Métropole Dassault, Thalès...), cette étude d'un montant total de 180 000 €TTC. L'étude a commencé en mars 2017, une finalisation est prévue pour décembre 2017 avec des étapes intermédiaires de rendu en juin et en septembre 2017.

Le conseil municipal de Mérignac a voté une participation de 25 000 € au financement de cette étude de faisabilité.

Eteignons les lumières, rallumons les étoiles

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a annoncé l'extinction de l'éclairage public dans la commune à partir de mi septembre. Les lumières seront éteintes entre 1h30 et 5h du matin, ce créneau horaire correspond aux derniers passages des transports en commun, à une très faible circulation piétonne et à une circulation automobile également réduite. L'objectif est de limiter la pollution lumineuse néfaste pour la faune et la flore et de réduire la consommation d'énergie. Aujourd'hui, cette extinction nocturne concerne plus de 12.000 communes en France.

Mérignac accueillera des évènements liés à la filière vélo en septembre

Le conseil municipal a voté une subvention de 8000 € à l'AFEV (Association de la Filière Economique du Vélo en Nouvelle Aquitaine) destinée à l'organisation de plusieurs évènements liés au vélos durant la semaine de la mobilité du 18 au 23 septembre. La ville de Mérignac avait déjà accueilli en 2016 le premier Forum dédié aux professionnels du vélo. Une seconde édition de ce forum réunissant les professionnels de la filière vélo se tiendra le 18 septembre. Un évènement grand public « Urba Cycle » tourné vers la découverte de mobilités alternatives à la voiture, notamment le vélo, se déroulera le samedi 23 septembre sur le parvis du Pin Galant.

Mérignac rentre au capital d'Enercoop Aquitaine

Six bâtiments municipaux sont alimentés par la société coopérative Enercoop spécialisée en énergie 100% renouvelable. En décidant de participer à hauteur au capital d'Enercoop (à hauteur de 1000 €) Mérignac souhaite manifester son soutien concret au développement des énergies renouvelables en Aquitaine dans un modèle d'économie sociale et solidaire.

Contact presse:

Virginie Bougant
Chargée de communication et des relations presse
05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69
v.bougant@merignac.com